

L'ORGANISATION DE VOS TRAITEMENTS EN OPHTALMOLOGIE

Des réponses à vos questions



Introduction

Cette brochure a pour objectif de vous donner toutes les informations utiles concernant votre parcours de soin ou votre hospitalisation.

On distingue trois types de traitements en ophtalmologie.

Traitements sans hospitalisation

Ils se déroulent sans anesthésie ou avec une anesthésie locale légère. Ces traitements sont généralement de courte durée, comme un examen ou une consultation ophtalmologique de routine. Vous pouvez rentrer chez vous directement ou environ une heure après l'intervention, en cas de dilatation des pupilles.

Plusieurs traitements sont concernés, comme :

- ▶ les injections intra-vitréennes
- ▶ certains traitements au laser
- ▶ le traitement de la cataracte secondaire, etc.

Traitements avec une hospitalisation de jour

Ce sont des interventions avec une anesthésie générale ou locorégionale. Vous arrivez le matin à l'hôpital et êtes installé-e dans une chambre le temps d'une journée. Vous pouvez rentrer chez vous après quelques heures de surveillance. Plusieurs traitements sont proposés en hospitalisation de jour, comme :

- ▶ l'opération de la cataracte
- ▶ certaines opérations des voies lacrymales ou de la rétine, etc.

Traitements avec une hospitalisation d'une nuit ou plus

Il s'agit généralement d'interventions chirurgicales plus complexes qui requièrent une anesthésie générale ou une surveillance prolongée.

Les maladies oculaires ou traitements nécessitant une hospitalisation de plusieurs nuits sont, par exemple :

- ▶ les greffes de cornée
- ▶ les infections ou traumatismes sévères, etc.



CHECK-LIST

N'oubliez pas de signaler à votre ophtalmologue :

- ▶ toute infection en cours ou récente
- ▶ vos traitements en cours. Si vous prenez des médicaments anticoagulants, votre chirurgien peut vous demander de les interrompre pendant cinq à huit jours avant l'intervention
- ▶ vos allergies
- ▶ si vous avez présenté une réaction lors d'un examen avec injection d'un produit de contraste.

Prévoyez également vos médicaments dans leur boîte pour 24 heures.

Ne vous maquillez pas le matin de l'intervention et ne portez ni bijoux ni vernis à ongles.

En cas d'anesthésie locale, informez vos soignants si vous êtes claustrophobe ou si vous ne pouvez pas rester allongé-e à plat sur le dos.

Tout au long de votre prise en soins, n'hésitez pas à poser toutes vos questions à l'équipe.

Le déroulement des traitements

Comment se déroulent les traitements sans hospitalisation ?

A votre arrivée à la réception du service d'ophtalmologie, vous êtes accueilli-e et accompagné-e jusqu'à l'unité des soins. Les infirmier-e-s :

- ▶ vous préparent pour l'intervention
- ▶ vous administrent, si besoin, un collyre dans l'œil (anesthésique ou pour dilater la pupille)
- ▶ vous remettent une combinaison, un bonnet et des chaussons, si besoin.

Vous êtes ensuite amené-e au bloc opératoire ou en salle de traitement pour les interventions au laser. L'ophtalmologue réalise alors votre traitement. Puis, si besoin, il/elle vous transmet la prescription post-opératoire nécessaire (ordonnance) et parfois des collyres (ex. antibiotiques, anti-inflammatoires, etc.) pour les jours suivants.

! ATTENTION

Si vos pupilles sont dilatées, vous ne pouvez pas conduire durant plusieurs heures après l'application du produit.

+ INFO

Pour votre sécurité, l'équipe soignante vous demande à plusieurs reprises vos noms, prénoms et date de naissance le jour de l'intervention. Vous porterez un bracelet d'identité.

Comment se déroulent les traitements avec une hospitalisation ?

Avant l'intervention

Afin de compléter votre dossier médical, vous êtes reçu-e en consultation par un-e infirmier-e puis un-e médecin anesthésiste. Un bilan préopératoire est également effectué. Il consiste en divers examens ou photos de l'œil et, parfois, une prise de sang ou un électrocardiogramme (pour vérifier l'activité de votre cœur).

Vous êtes contacté-e plusieurs jours avant ainsi que la veille de l'opération par un-e infirmier-e du service d'ophtalmologie. Il/elle vérifie les informations que vous avez reçues et vous communique l'heure de votre intervention. Il/elle vous rappelle également les médicaments que vous devez prendre et les différentes consignes.

! ATTENTION

Le jour de l'intervention, vous devez :

- ▶ depuis la veille et à partir de minuit, être à jeun – ni manger, ni fumer. Vous pouvez uniquement boire de l'eau, du thé ou du café sans lait.
- ▶ vous laver avant de venir (douche et shampoing).

Le jour de l'intervention

À votre arrivée aux admissions d'ophtalmologie, vous êtes accueilli-e et accompagné-e à l'unité de soin ou au bloc opératoire. L'infirmier-e vérifie :

- ▶ votre tension, pouls, glycémie, etc.
- ▶ votre traitement médicamenteux habituel
- ▶ si vous avez bien pris le traitement comme prescrit par l'anesthésiste.

Par la suite, il/elle vous prépare pour l'intervention et vous :

- ▶ met des collyres anesthésiques ou pour dilater vos pupilles
- ▶ remet une combinaison, un bonnet et des chaussons
- ▶ installe dans un lit.

Au bloc opératoire, l'anesthésie est effectuée, selon les cas, par l'anesthésiste (anesthésie générale), par l'ophtalmologue (anesthésie locorégionale) ou par l'infirmier-e (anesthésie locale : collyre).

Selon l'évolution de la situation en cours de traitement, le mode opératoire est susceptible de changer.

Après l'intervention

Au retour du bloc, vous êtes ramené-e dans votre chambre. L'infirmier-e :

- ▶ surveille votre tension, pouls, etc.
- ▶ évalue votre douleur et, si besoin, vous donne un antalgique
- ▶ remet de gouttes de collyres ou une pommade pour éviter les infections et inflammation. Si nécessaire, un pansement peut également être posé
- ▶ vous apporte à manger et à boire dès que possible.

+ INFO

N'hésitez pas à signaler à votre équipe soignante si vous avez mal ou si vous ne vous sentez pas bien. L'infirmier-e évaluera votre douleur et vous donnera un médicament antidouleur ou anti-nauséeux.

Si besoin, votre chirurgien-ne vous revoit quelques heures après le traitement et confirme votre sortie le jour-même en cas d'hospitalisation de jour. Sinon, vous restez dans une chambre pour une nuit, ou plus, selon ce qui a été prévu et l'évolution de votre état.

Avant votre sortie de l'hôpital, l'infirmier-e vous remet des documents (ordonnance, recommandations postopératoires et rendez-vous) et vous fournit le traitement pour les premiers jours (collyres, protection de l'œil, etc.).

Le retour à la maison


Dans le cas d'une intervention avec une hospitalisation de jour, prévoyez quelqu'un pour vous ramener chez vous et passer la première nuit avec vous.

A la maison, suivez les consignes de votre médecin et respectez le traitement prescrit (collyres et comprimés éventuels).

! ATTENTION

Si vous observez un ou plusieurs des symptômes suivants :

- ▶ votre œil est rouge ou vous fait mal
- ▶ votre vue diminue


Appelez le  022 372 84 00 ou présentez-vous immédiatement aux urgences ophtalmologiques (6h30 à 20h) ou des HUG (20h à 6h30).

Informations pratiques

Contact

Service d'ophtalmologie

Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève

 022 372 84 00

Horaires : 8h-12h et 13h-17h, du lundi au vendredi

Urgences ophtalmologiques (24h/24, 7 jours/7)

 022 372 84 00

Coordonnées de votre ophtalmologue :

Vos questions à l'ophtalmologue :

Votre traitement médicamenteux :

Vos allergies éventuelles :

Pour en savoir plus

 www.hug-ge.ch/ophtalmologie

Cette brochure a été élaborée par le Service d'ophtalmologie, avec la collaboration du Groupe d'information pour patient-e-s et proches (GIPP). Elle a été réalisée avec le soutien de la Fondation privée des HUG.